



Mairie de
L'Isle-en-Dodon – 31230

Compte rendu du Conseil Municipal de la commune de l'Isle en Dodon

14 avril 2017 à 20h30 CR N°3-2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de l'Isle en Dodon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François Caraoué, Maire.

Date de convocation : 7 avril 2017	Date d'affichage :
Conseillers Municipaux : 19	Conseillers Municipaux en exercice : 19
Présents : 15	Votants : 19

Etaient présents :

- Mmes : Angot, Baurès, Bergouan, Brousse, Carsalade, Decamps, Soldeville,
- MM. : Brousse, Campguilhem, Caraoué, Caussé, Lasserre, Le Roux de Bretagne, Navarro, Raspaud.
- Mme Paillas, Trésorière,

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. Boislève Jacques a donné procuration à M. Lasserre Guy, Mme Dufaur Sandrine a donné procuration à M. Caraoué François, M. Fréchou Michel a donné procuration à Mme Decamps Claudine, Mme Gaussens Sylviane a donné procuration à Mme Baurès Marie-José.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30. Monsieur Loïc Le Roux de Bretagne est nommé secrétaire de séance (art L2121-15), l'assemblée **adopte le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.**

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour ajouter l'élément suivant à l'ordre du jour :

- Demande de subventions travaux et équipements

Les membres du Conseil donnent leur accord à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Budget communal 2017,
2. Budget régie des transports 2017,
3. Personnel : Recrutement surveillant de baignade, contrat aidé,
4. Loyers,
5. Urbanisme : Lancement de la procédure de cession chemin rural (Collège et Lagarde),
6. Travaux : éclairage public, accessibilité
7. Tarifs Piscine saison 2017,
8. Questions diverses et informations

Compte-rendu n°3 – Conseil Municipal du 14 avril 2017

1. Budget communal 2017

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES			
Article	Libellé	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
11	Charges à caractère Général				
60 611	Eau et Assainissement		20 500,00	21 387,86	21 000,00
60 612	Energie-électricité		125 000,00	120 731,80	120 000,00
60 621	Combustibles		21 000,00	16 859,92	18 000,00
60 622	Carburants		10 500,00	9 587,00	10 000,00
60 623	Alimentation		2 500,00	2 629,81	2 500,00
606 231	Alimentation (centre de Chaum)		4 000,00	484,00	2 000,00
60 631	Fournitures d'entretien		3 000,00	2 846,35	3 000,00
60 632	Fournitures petit équipement		7 000,00	7 037,88	6 000,00
60 633	Fournitures de voirie		5 000,00	1 371,43	1 500,00
606 331	Fournitures de voirie (fleurs)			1 751,65	1 800,00
606 332	Fournitures de voirie (lampes)			1 264,40	1 300,00
60 636	Vêtements de travail		3 000,00	3 057,85	3 000,00
6 064	Fournitures administratives		5 500,00	4 002,88	5 000,00
6 065	Livres, disques, cassettes		2 000,00	1 941,09	3 000,00
6 067	Fournitures scolaires	dotation scolaire	10 000,00	9 603,50	9 000,00
6 068	Autres matières et fournitures	dont fournitures tvx en régie	70 000,00	39 622,49	55 000,00
60 681	Autres matières et fournitures (piscine)			8 118,54	8 000,00
6 132	Locations immobilières		0,00	0,00	0,00
6 135	Locations mobilières	location copieurs	13 135,00	13 132,36	13 135,00
61 521	Entretien de terrains		5 000,00	4 546,54	3 000,00
615 211	Entretien de terrains (peinture stade)			1 733,70	1 800,00
615 212	Entretien de terrains (engrais stade)			2 359,11	2 500,00
615 221	Entretien de bâtiments publics	-	45 000,00	19 565,79	25 000,00
615 228	Entretien d'autres bâtiments	-		6 277,11	10 000,00
615 231	Entretien et réparation voirie	élagage, synd électricité ...	25 000,00	15 523,34	15 000,00
615 232	Entretien et réparation réseaux	dont S.Elec		14 778,47	5 000,00
61 551	Entretien matériel roulant		10 000,00	3 644,23	6 000,00
61 558	Entretien autres biens mobiliers		5 000,00	4 038,12	5 000,00
6 156	Maintenance		38 000,00	19 766,11	22 000,00
616	Primes d'assurances		29 000,00	28 652,19	30 000,00
6 182	Documentat° générale et technique		200,00	137,00	200,00
6 184	Versement organismes de formation	(dont caces)	3 000,00	4 070,00	4 000,00
6 188	Autres frais divers	-	15 000,00	18 364,12	18 000,00
61 881	Autres frais divers (piscine)	bouteilles oxygène & pharmacie		279,53	500,00
6 225	Indemnités comptables, régisseurs		700,00	1 324,59	700,00
6 226	Honoraires	Jaufret + Roux + Com enq.	10 000,00	9 242,46	9 000,00
6 227	Frais d'acte et de contentieux		0,00	0,00	0,00
6 231	Annonces et insertions	annonces légales	500,00	1 494,40	1 000,00
6 232	Fêtes et cérémonies	gerbes	400,00	443,58	500,00
6 236	Catalogues et imprimés	l'Islois	4 000,00	1 646,40	2 000,00
6 237	Publications	Publicité V-Vacances	100,00	62,20	500,00
6 238	Divers		0,00	0,00	0,00
6 247	Transports collectifs		2 000,00	1 300,20	500,00
62 471	Transports pour les écoles		3 600,00	5 355,84	5 500,00
62 472	Transports pour activités sportives		4 500,00	8 148,56	6 000,00
6 251	Voyages et déplacements		1 500,00	1 941,78	2 000,00
6 257	Réceptions		3 000,00	4 417,90	4 000,00
6 261	Frais d'affranchissement		4 000,00	2 374,15	3 000,00

6 262	Frais de télécommunication		13 000,00	11 065,28	12 000,00
627	Services bancaires		0,00	0,00	0,00
6 281	Concours divers	cotisation ATD	800,00	738,20	800,00
62 876	Remb de frais à la com com	collecte déchets marché ...		2 614,00	2 800,00
6 288	Autres services extérieurs		3 000,00	-2 279,93	3 000,00
62 881	Autres services extérieurs : Chaum	Prestations séjour Chaum (ski, canoë ...)	5 000,00	958,00	4 000,00
63 512	Taxes foncières		24 500,00	23 631,00	24 500,00
63 513	Autres impôts locaux		5 000,00	4 499,00	5 000,00
637	Autres impôts et taxes	dont cotisat° Handicapés	4 000,00	3 844,00	4 000,00
			566 935,00	491 987,78	522 035,00

12	Charges de Personnel		BP 2016	CA 2016	BP 2017
6 218	Autre personnel extérieur	personnel de la com com		3 143,52	22 000,00
6 332	Cotisations du FNAL		3 800,00	3 511,00	3 460,00
6 336	Cotisations Centre de Gestion		14 300,00	13 367,15	13 240,00
6 338	Autres impôts et taxes (autonomie)		2 300,00	2 117,00	2 070,00
6 411	Personnel titulaire		697 000,00	663 934,78	641 650,00
6 413	Personnel non titulaire		70 700,00	62 755,87	67 000,00
64 162	Emplois avenir		25 400,00	23 661,31	0,00
64 168	Autres emplois d'insertion	CUI	15 000,00	9 492,10	30 290,00
6 417	Rémunération des apprentis			4 844,48	9 600,00
6 451	Cotisations à l'URSSAF		132 400,00	123 962,00	123 840,00
6 453	Cotisations caisses de retraite		196 000,00	187 883,08	181 890,00
6 454	Cotisations ASSEDIC		7 600,00	5 968,00	6 530,00
6 455	Cotisations assurances personnel		37 000,00	28 500,00	37 000,00
6 457	Cotisations sociales liées aux apprentis			244,56	650,00
6 458	Cotisations autres organismes ATIAC		2 500,00	2 350,00	2 280,00
6 475	Médecine du travail		3 500,00	3 462,60	3 500,00
64 832	Fonds de compensation CPA				
			1 207 500,00	1 139 197,45	1 145 000,00

14	Atténuations de produits		BP 2016	CA 2016	BP 2017
7 391 172	Dégrèvement T.Habitation		5 000,00	659,00	3 000,00
7 391 178	Dégrèvementsur contribution directes				
			5 000,00	659,00	3 000,00

65	Charges de gestion courante		BP 2016	CA 2016	BP 2017
6 531	Indemnités des élus		48 850,00	48 242,32	48 000,00
6 533	Cotisations retraite élus		2 000,00	1 983,70	2 300,00
6 535	Formation des élus			361,00	500,00
6 541	Pertes sur créances irrécouvrables		1 000,00	0,00	1 000,00
6 553	Service d'incendie		41 427,00	41 426,07	41 758,00
65 548	Contribut° organismes regroupés	S-Gesse, SDEHG, SEM PSP	27 650,00	27 602,05	32 000,00
65 548	Contribut° fonctionn. SIVU enfance		88 646,00	88 646,00	0,00
6 558	Autres dépenses obligatoires	CEG, Ass. Fonc., ...	11 000,00	10 849,48	11 000,00
6 558	Autres dépenses obligatoires	Rev. Rythmes scolaires au SIVU	12 060,00	12 060,00	12 000,00
657 362	Subv. fonctionnement CCAS		90 000,00	90 000,00	65 000,00
65 737	Subv. fonctionnement Asso. Foncière de remembrement		1 525,00	1 525,00	1 525,00
6 574	Subv. Fonct. Organ. droit privé		67 200,00	57 245,00	55 000,00
6 574	Subv. Fonct. Organ. droit privé	Remb à OLA subv percue		7 700,00	0,00
658	Charges gestion courante	régul TVA	2,00	0,00	2,00
			391 360,00	387 640,62	270 085,00

66	Charges financières		BP 2016	CA 2016	BP 2017
66 111	Intérêts des emprunts		133 000,00	129 698,96	126 000,00
6 618	Intérêts des autres dettes			200,00	0,00

6 688	Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
			133 000,00	129 898,96	126 000,00
67	Charges exceptionnelles		BP 2016	CA 2016	BP 2017
673	Titres annulés ex. antérieurs	Annulation titres	2 000,00	400,00	2 000,00
6 713	Secours et dots				
6 748	Subvention à la régie des transports				
675	Valeurs comptables immob. cédées	écriture de cession tondeuse		25 255,92	
678	Autres charges exceptionnelles	RESERVE	55 000,00		50 000,00
			57 000,00	25 655,92	52 000,00

68	Dotations aux amortissements		BP 2016	CA 2016	BP 2017
6 811	Dot. Amort. Immo incorporelles	diagnostic digue	0,00		
			0,00	0,00	0,00

23	Virement section invest.		233 896,00		252 266,00
-----------	---------------------------------	--	-------------------	--	-------------------

TOTAL

2 594 691,00	2 175 039,73	2 370 386,00
---------------------	---------------------	---------------------

RECETTES					
Article	Libellé	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
70	Revenus de gestion courante				
70 311	Concessions cimetière		3 500,00	4 000,00	4 000,00
70 323	Redevance occupat° domaine public	EDF + France telecom	3 200,00	3 114,66	3 200,00
7 083	Locations diverses	(tables, chaises, camion ...)	1 200,00	1 673,00	1 500,00
70 841	Mise à dispo. pers. Budgets annexes	CCAS	35 012,00	30 039,42	27 450,00
708 481	Mise à dispo. Pers. Com.Com 5 C				69 605,00
708 481	Mise à dispo. Pers. Com.Com Isle		24 640,00	27 904,59	
708 482	Mise à dispo. Pers. Sivu Enfance J.		90 140,00	70 934,63	
708 483	Mise à dispo. Pers. O.T.I.		13 844,00	14 411,58	15 325,00
708 484	Mise à dispo. Pers. Régie des Transports				
708 485	Mise à dispo. Pers. Verdié		31 050,00	36 341,64	36 850,00
708 486	Mise à dispo. Pers. Duclos		21 282,00	13 622,29	6 050,00
70 871	Remb. Par d'autres collectivités	Rev. salaire opérat.APS par le SIVU			
70 878	Remb. frais par d'autres redevables	eau, ass, fioul, copieur Sivu	11 000,00	8 234,24	8 000,00
7 088	Autres produits d'activités			639,75	500,00
70 881	Autres produits d'activités : piscine	Piscine	10 000,00	10 829,70	10 000,00
70 882	Autres produits d'activités : V.V.	V.V.	33 000,00	29 155,35	30 000,00
70 883	Autres produits d'activités : Chaum	Chaum	10 000,00	10 673,00	15 000,00
			287 868,00	261 573,85	227 480,00

72	Travaux en régie		BP 2016	CA 2016	BP 2017
722	Travaux en régie		45 000,00	14 931,32	45 000,00
			45 000,00	14 931,32	45 000,00

73	Impôts et taxes	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
73 111	Contrib directes : TF & TH		950 325,00	942 836,00	706 914,00
73 112	Contrib directes : CVAE (cotisation sur valeur ajoutée des ent.)		40 611,00	40 611,00	
73 113	Contrib directes : taxe sur surfaces commerciales		25 317,00	20 693,00	
73 114	Contrib directes : IFER (impot forfaitaire sur les ent. de réseau)		34 254,00	40 293,00	
73 211	Attributions de compensation	(de la 5 C)			347 385,00
7 318	Autres impôts locaux			18 402,00	
73 221	Versement FNGIR		75 063,00	75 063,00	75 063,00
73 223	Fonds péréquation		20 000,00	27 961,00	20 000,00
7 336	Droits de place		9 000,00	8 021,50	8 000,00
			1 154 570,00	1 173 880,50	1 157 362,00

74	Dotations & participations	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
7 411	DGF forfaitaire		253 276,00	253 276,00	145 145,00
74 121	Dotation solidarité rurale, 1er fract.		148 614,00	148 614,00	117 279,00
74 127	Dotation nationale de péréquation		35 690,00	35 690,00	35 294,00
74 718	Participation état - autres	Remb. Contrats aidés	26 000,00	24 090,08	23 000,00
74 748	Subventions communes	participat° écoles du canton	29 000,00	23 482,00	23 000,00
7 478	Autres organismes	Rythmes scolaires	0,00	16 885,00	8 000,00
7 482	Compensat° taxe addit. Drt mutut°		50 000,00	59 700,98	50 000,00
748 313	Dotat° compens réforme de la T.P		39 469,00	39 469,00	39 469,00
748 314	Dotat° unique des compens. Spéc. TP		4 923,00	4 923,00	554,00
74 833	Etat/Compens. taxe prof.		333,00	449,00	400,00
74 834	Compens. exo taxes foncières		13 046,00	13 046,00	9 411,00
74 835	Compens. taxe habitation		54 608,00	54 608,00	36 490,00
7 484	Dotation de recensement	(recensement)	0,00	0,00	0,00
7 485	Dotation pour titres sécurisés	(passeports & C. Identités)	5 030,00	5 030,00	8 580,00
7 488	Autres attributions & participations	(élections)	0,00	947,92	0,00
			659 989,00	680 210,98	496 622,00

75	Autres prod. gestion courante	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
752	Revenus des immeubles	Loyers	82 300,15	89 421,20	89 000,03
7 551	Excédent du budget de la Zac	Imputé au C/7718	106 239,00	0,00	0,00
758	Produits de gestion courante	Régul TVA		0,26	0,00
			188 539,15	89 421,46	89 000,03

13	Atténuation de charges	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
6 419	Remb. sur personnel rémunéré	Remb. Maladie	22 101,00	32 324,12	5 000,00
6 459	Remb. sur charges de Sécu	Remb. supplément familial	5 000,00	3 986,00	4 000,00
			27 101,00	36 310,12	9 000,00

76	Produits financiers	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
7 621	Produits immobilisat° financières	Loyer Cuma	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières placement		0,00	4,01	0,00
			0,00	4,01	0,00

77	Produits exceptionnels	Observations	BP 2016	CA 2016	BP 2017
7 713	Libéralité reçues	Don (suite mariage)		50,00	
7 718	Autres produits except. de gestion	Vente terrains	0,00	114 017,23	60 000,00
775	Produits des cessions	Vente tondeuse Kubota		8 400,00	
7 788	Produits exceptionnels divers			0,08	
7 761	Différence sur réalisations	écriture de cession tondeuse		16 855,92	
			0,00	139 323,23	60 000,00

		BP 2016	CA 2016	BP 2017
2	Excédent de fonctionnement reporté	231 623,85	231 623,85	285 921,97

TOTAL

2 594 691,00	2 627 279,32	2 370 386,00
---------------------	---------------------	---------------------

Fonctionnement - Vue d'ensemble

DEPENSES :

Article	Libellé
11	Charges à caractère Général
12	Charges de Personnel
14	Atténuation de produits
65	Charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
68	Dotations amortissements
23	Virement section investissement
2	Déficit de fonctionnement reporté

	BP 2016	CA 2016	BP 2017
	566 935,00	491 987,78	522 035,00
	1 207 500,00	1 139 197,45	1 145 000,00
	5 000,00	659,00	3 000,00
	391 360,00	387 640,62	270 085,00
	133 000,00	129 898,96	126 000,00
	57 000,00	25 655,92	52 000,00
	0,00	0,00	0,00
	233 896,00	0,00	252 266,00
	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	2 594 691,00	2 175 039,73	2 370 386,00

RECETTES :

Article	Libellé
70	Revenus de gestion courante
72	Travaux en régie
73	Impôts et taxes
74	Dotations & participations
75	Autres produits de gestion courante
13	Atténuation de charges
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
2	Excédent de fonctionnement reporté

	BP 2016	CA 2016	BP 2017
	287 868,00	261 573,85	227 480,00
	45 000,00	14 931,32	45 000,00
	1 154 570,00	1 173 880,50	1 157 362,00
	659 989,00	680 210,98	496 622,00
	188 539,15	89 421,46	89 000,03
	27 101,00	36 310,12	9 000,00
	0,00	4,01	0,00
	0,00	139 323,23	60 000,00
	231 623,85	231 623,85	285 921,97
TOTAL :	2 594 691,00	2 627 279,32	2 370 386,00

Dépenses année 2017	2 118 120,00
Recettes année 2017	2 084 464,03
Résultat année 2017	-33 655,97
Excédent de fonctionnement reporté 2016	285 921,97

Virement section investissement Cpte/023		252 266,00
---	--	-------------------

INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE				
Dépenses :		BP 2016	CA 2016	BP 2017
1	Déficit antérieur reporté	321 654,18	321 654,18	169 126,62
16	Remboursement d'emprunts	182 000,00	180 731,39	175 000,00
16	Remboursement d'emprunts : prêt relais			
165	Restitut° caution			420,00
10223	Remb. TLE (trop perçu)	9 092,00	9 092,00	3 080,00
192	"+/- value" cession tondeuse		16 855,92	
2131..	Travaux en régie	45 000,00	14 931,32	45 000,00
20+21	Dépenses équipements RAR	32 000,00		3 525,00
20+21	Dépenses équipements (cf tableau)	187 714,00	118 973,84	285 873,00
4581	Cours de ferme	0,00	0,00	
		777 460,18	662 238,65	682 024,62

Recettes :		BP 2016	CA 2016	BP 2017
1641	Emprunt	0,00	0,00	79 073,00
1641	Prêt relais	0,00	0,00	
16873	Prêt sans intérêt (mur cimetière)			
165	Dépôt caution : Fortin		420,00	
10222	FCTVA Commune	7 988,00	8 067,10	23 000,00
10223	Taxe d'aménagement	45 000,00	15 394,44	15 000,00
1068	Affectation	348 354,18	348 354,18	166 317,62
13	Subvention d'équipement RAR	5 300,00		6 334,00
13	Subvention d'équipement (cf tableau)	63 625,00	22 323,00	140 034,00
1328	Subvention "marché de Noël"	7 200,00	7 200,00	0,00
1346	Chèque part. synd élect.	0,00		
21318	Récuparat° R.G Sté H2O	42 746,00	42 746,33	
27638	Remb. Avance ZAC (vente terrain)	23 351,00	23 351,06	
21571	Sortie actif tondeuse	0,00	25 255,92	
1	Excédent antérieur reporté			
21	Virement de la sect° fonctionnement	233 896,00		252 266,00
		777 460,18	493 112,03	682 024,62

DETAIL INVESTISSEMENT BP 2017

N°	Libellé	RAR		Nouvelles dépenses	Subvention (*)	Observations
		Dépenses	Recettes			
	<u>Restes à Réaliser</u>					
	Achat échafaudage (Point P)	3 525,00				
	Travaux accessibilité		6 334,00			
	FACTURES RECUES					
	Logiciel publisher			200,00		
	Laguens (honoraires accessibilité)			4 330,00		
	O2pub (annonce accessibilité ascenseur)			100,00		
	Interphone video pour les écoles			3 900,00	1 300,00	Subv. 40 %
	Chalet pour Chaum			700,00		
	Chalet pour Mairie			700,00		
	Fusil			620,00		
	Drainage terrain foot (subvention)				9 800,00	
	PREVISIONS ACHAT & TRAVAUX					
	-					
	Parcelle de terre "la diva"			1,00		
	Accessibilité (tranche 1)					
	Honoraires Laguens			21 612,00		
	gendarmerie			18 000,00	1 500,00	prêt départ.
	pavillon accueil v-vacances			48 000,00	4 000,00	prêt départ.
	mairie et halle et mairie annexe			39 150,00	3 262,00	Subv.
	salle des fêtes			39 600,00	3 300,00	Subv.
					72 375,00	Detr 60%
					12 062,00	Region
	travaux électriques gendarmerie			28 280,00	14 135,00	prêt départ.
	Aménagement poste handicapé			17 580,00	8 300,00	
	Tribunes			30 000,00	10 000,00	Subv. 40 %
	Vitrines "Viguiet"			6 000,00		
	Travaux divers bâtiments			15 000,00		
	Achat divers équipements			5 000,00		
	<u>Matériel pour Chaum :</u>					
	* Table ping pong					
	* Table pique-nique			4 300,00		
	* Canapé					
	Achat 10 tatamis			1 800,00		
	Balançoire pour le V.Vacances			1 000,00		
	Total :	3 525,00	6 334,00	285 873,00	140 034,00	
	Solde :	2 809,00				

Madame Carsalade, après avoir présenté le budget de la commune, explique que de gros efforts ont été faits dans le but de ne pas augmenter la fiscalité. La participation de la

commune au fonctionnement du CCAS notamment a été diminuée de 25 000 €. Cette économie a été impactée sur l'ensemble du budget.

Madame Brousse observe que les efforts demandés au CCAS sont très importants et récurrents. **Madame Baurès** souligne que la précarité des ménages est en augmentation sur la commune, à ce jour, la banque alimentaire bénéficie à 58 familles.

Il est rappelé que les dotations ont nettement diminuées alors que les charges salariales ont augmentées de par l'évolution de la valeur du point (+3%). Cette augmentation touche également les indemnités des élus.

Monsieur Brousse approuve la diminution de la participation au CCAS et pense qu'il faut aller plus loin.

De plus, il invite les membres du Conseil à générer de nouvelles recettes au lieu d'agir sur les dépenses.

Il s'étonne de la diminution de la subvention aux écoles alors qu'une quatrième classe va ouvrir à la rentrée prochaine.

A ce sujet, il trouve anormal que les dépenses de transports soient imputées au budget des écoles qui a pour vocation de couvrir l'achat de matériel pédagogique.

Madame Carsalade souligne que ces dépenses de transports augmentent malgré la diminution conséquente du nombre d'élèves. **Monsieur Caraoué** propose que les déplacements à pieds soient désormais privilégiés.

Monsieur Navarro demande si le coût de la maison de Chaum et celui de la piscine ont été évalués.

Madame Carsalade présente pour le centre de vacances de Chaum :

2015

Dépenses		
Remb. Emprunt (estimat°)	19 000,00	19 900,00
Assurance batiment	276,00	
T.H & O.M	624,00	
Salaires & charges (1)	3 321,00	4 814,50
EDF	708,62	
Eau	86,00	
Téléphone	698,88	

RECAPITULATIF ANNEE 2015	
Bénéfice :	13 935,69
Frais obligatoires :	-19 900,00
Frais secondaires :	-4 814,50
Déficit annuel :	-10 778,81

2016

Dépenses		
Remb. Emprunt (estimat°)	19 000,00	19 424,00
Assurance batiment	276,00	
T.H & O.M (2)	148,00	
Salaires & charges (1)	4 631,00	7 366,00
EDF	1947	
Eau	89	
Téléphone/Internet	699	

RECAPITULATIF ANNEE 2016	
Bénéfice :	9 255,00
Frais obligatoires :	-19 424,00
Frais secondaires :	-7 366,00
Déficit annuel :	-17 535,00

Madame Carsalade présente pour la piscine :

COUT ESTIMATIF DU BASSIN DE BAIGNADE

Année 2015

DEPENSES

<u>Maitres-nageurs : été 2015</u>	19 352,10 €	
<u>Entretien</u>		
Mai	1 314,60 €	2 semaines pour la préparation
juin (du 01 au 15)	600,96 €	3 h tous les matins - 5 jours semaine
juin (du 15 au 30)	873,27 €	3 h tous les matins - 7 jours semaine
juillet	1 746,54 €	3 h tous les matins - 7 jours semaine
août	1 746,54 €	3 h tous les matins - 7 jours semaine
septembre	1 201,92 €	3 h tous les matins - 5 jours semaine
	<u>7 483,83 €</u>	
<u>Vacataires</u>	6 629,00 €	(7 vacataires à 70 H)
<u>Femme de ménage</u>	913,17 €	61 h. (juillet & août)
<u>Chlore +</u>		
<u>PH</u>	7 903,76 €	
<u>eau</u>	4 164,74 €	
<u>assainissement</u>	4 711,27 €	
<u>edf</u>	16 966,34 €	
<u>TOTAL :</u>	68 124,21 €	

RECETTES

Encaissements entrées piscine 2015 : **10 355,40 €**

COUT ESTIMATIF DU BASSIN DE BAIGNADE

Année 2016

DEPENSES

Maitres-nageurs : été 2016	18 969,69 €	
Entretien		
Mai	1 337,00 €	2 semaines pour la préparation : 70 H
Mai (du 23 au 31)	573,00 €	3 h tous les matins - 5 jours semaine : 30 H
juin	1 260,00 €	3 h tous les matins - 5 jours semaine + 1 WE : 66 H
juillet	1 604,40 €	3 h tous les matins - 7 jours semaine : 84 H
août	2 005,50 €	3 h tous les matins - 7 jours semaine : 105 H
	<u>6 779,90 €</u>	
Vacataires	7 477,35 €	(6 vacataires à 70 H & 1 employée. 62h50)
Femme de ménage	504,30 €	30 h. (du 23.05 au 30.06 : ECOLES)
	1 025,41 €	61 h. (juillet & août)
Chlore + PH	8 045,54 €	
eau	3 774,14 €	
assainissement	4 427,25 €	
edf	14 830,25 €	
Divers (pharmacie)	73,00 €	
Entretien		
TOTAL :	65 906,83 €	

RECETTES

Encaissements entrées piscine 2016 : **10 829,70 €**

Monsieur Le Roux de Bretagne rappelle que le projet de piscine a été porté par la seule commune de L'Isle-en-Dodon. La Communauté de Communes n'avait participé à son financement que sous forme de fond de concours. C'est pourquoi, la structure n'est pas considérée comme d'intérêt communautaire et qu'elle ne peut donc être transférée à la 5C.

Monsieur Brousse propose que les maires de l'ancien canton contribuent financièrement au fonctionnement de cette infrastructure qui bénéficie à tous.

Concernant les investissements prévus pour l'année 2017, **Monsieur Caussé** s'étonne de l'achat d'un nouveau fusil alors que la commune possède déjà deux carabines qui ont disparues par le passé. Il invite donc à mettre en place un système de sortie permettant de savoir qui utilise ce matériel.

Monsieur Brousse attire l'attention sur les problèmes d'infiltrations du toit des vestiaires du stade qui représente, selon lui, un réel danger. **Monsieur Caraoué** informe que les travaux sont prévus et qu'il est envisagé d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit des tribunes.

Monsieur Navarro précise qu'il s'abstiendra au moment du vote car il explique que le budget est équilibré grâce à des produits exceptionnels (vente de terrains, ...). Il constate une diminution des recettes de 11 % entre 2016 et 2017 qui monte selon lui, à 25 % si on ne tient pas compte des produits exceptionnels.

Pour conclure, **Monsieur Caraoué** informe le Conseil qu'une négociation des taux d'intérêts est en cours et semble en bonne voie.

Le budget prévisionnel de la commune est adopté avec :

- **Abstention : 1 voix**
- **Pour : 18 voix**

Délibération N°25 – Vote du taux des 4 taxes directes locales pour 2017

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a reçu l'état de notification d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2017.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année.

Après discussion et délibération, **le conseil municipal à l'unanimité approuve la proposition de Mr le Maire**, les taux sont donc inchangés par rapport à 2016 :

Taxes	Taux 2016	Taux 2017
Habitation	19.66	11.91 (-7.75 points)*
Foncière (bâti)	22.50	22.50
Foncière (non bâti)	130.79	130.79
CFE	28.82	-

* Les 7.75 points sont désormais prélevés par la Communauté de Communes puis reversés à la commune.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires.

2. Budget régie des transports 2017

TRANSPORTS - EXPLOITATION

DEPENSES :

Article	Libellé	CA 2015	BP 2016	CA 2016	BP 2017
6063	Fournitures d'entretien & équip.	293,40	250,00	0,00	300,00
6064	Fournitures administratives	23,00	100,00	65,35	100,00
6066	Carburants	11 308,15	7 000,00	2 596,56	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 206,71	1 200,00	287,28	1 000,00
6132	Locations immobilière	9 000,00			
61551	Entretiens matériel roulant	9 841,47	5 000,00	1 344,91	5 000,00
6161	Assurance	9 873,67	8 000,00	1 742,59	3 000,00
6168	Autres assurances	872,67	900,00	931,26	1 000,00
618	Divers (dont adhésion GTP31)	444,93	500,00	792,84	500,00
6225	Indemnités au comptable	0,00	300,00	0,00	600,00
6228	Divers (formation FCO)	1 180,00			0,00
6251	Voyage et déplacements	315,90	100,00	0,00	100,00
6262	Frais de télécom	1 139,73	1 900,00	1 400,29	1 500,00
6288	Autres (part chauffage)	988,06	1 000,00	604,18	1 000,00
Total 011		46 487,69	26 250,00	9 765,26	18 100,00
6218	Autre personnel extérieur				
6332	Fnal	7,00			
6338	Autre impôt & taxe (autonomie)	5,00	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires	1 188,56			
6451	Cotisation Urssaf	356,00			
6453	Cotisation retraite	47,00			
Total 012		1 603,56	0,00	0,00	0,00
658	Charges gestion courantes (régul cpte TVA)	0,00			5,00
Total 65		0,00	0,00	0,00	5,00
66111	Intérêts des emprunts	4 173,53	4 000,00	3 345,86	2 700,00
66112	Intérêts Courus Non Echus	-492,76		-500,83	
Total 66		3 680,77	4 000,00	2 845,03	2 700,00
6718	Autres charges exceptionnelles (réserve)				15 551,00
673	Titre annulés (sur exercices antérieurs)	621,90	2 000,00	0,00	2 000,00
Total 67		621,90	2 000,00	0,00	17 551,00
6811	Dotation aux amortissements, provisions	24 234,98	24 235,00	24 235,00	24 210,00
Total 68		24 234,98	24 235,00	24 235,00	24 210,00
OO2	Déficit reporté	9 226,77	0,00	0,00	0,00
23	virement à la section d'investissement		9 253,00		278,00
	Total dépenses	85 855,67	65 738,00	36 845,29	62 844,00

RECETTES :

Article	Libellé	CA 2015	BP 2016	CA 2016	BP 2017
7061	Transports voyageurs (sivu, TàD, trp urbains)	53 673,46	23 247,07	15 732,77	13 000,00
7067	Location véhicule sans chauffeur (Duclos)	5 885,09	29 856,00	30 765,09	29 856,98
7085	Transports : Cte communes (denrées bq alimentaire)	4 088,16	0,00	0,00	0,00
7085	Transports : CCAS (denrées bq alimentaire)	6 362,14	6 612,00	3 972,00	3 600,00
Total 70		70 008,85	59 715,07	50 469,86	46 456,98
7473	Marché transport scolaire (Département)	11 161,36			0,00
Total 74		11 161,36	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante (régul TVA)	0,15			
Total 75		0,15	0,00	0,00	0,00
7718	Produits exceptionnel (remb. Sinistre)	2 356,08		786,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)			3 155,67	
774	Subvention exceptionnelle de la Mairie	15 000,00			
775	Produits des cessions	1 291,66		0,83	
777	Subvention transférées au résultat	1 486,70	1 488,00	1 486,70	1 488,00
Total 77		20 134,44	1 488,00	5 429,20	1 488,00
OO2	Excédents antérieurs reportés		4 534,93	4 534,93	14 899,02
	Total Recettes	101 304,80	65 738,00	60 433,99	62 844,00

TRANSPORTS . INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Article	Libellé	CA 2015	BP 2016	CA 2016	BP 2017
1	Déficit antérieur reporté	2 791,17	10 914,20	10 914,20	8 689,68
1391	Autres subv. équipements	1 486,70	1 488,00	1 486,70	1 488,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 871,31	32 000,00	31 437,98	23 000,00
Total dépenses		35 149,18	44 402,20	43 838,88	33 177,68

RECETTES :

Article	Libellé	CA 2015	BP 2016	CA 2016	BP 2017
1	Excédent antérieur reporté				
1064	Affectation : réserve réglementaire		1 291,66	1 291,66	0,83
1068	Affectation : autre réserve		9 622,54	9 622,54	8 688,85
28182	Amortissement des immob. Véhicules	24 129,98	24 130,00	24 130,00	24 130,00
28188	Amortissement des immob. Cric	105,00	105,00	105,00	80,00
21	Virement de la section de fonctionnement		9 253,00		278,00
Total recettes		24 234,98	44 402,20	35 149,20	33 177,68

Monsieur Brousse constate qu'il existe une réserve qui, selon lui, pourrait permettre de financer les navettes pour les écoles, il invite les membres du Conseil à générer de nouvelles recettes au lieu d'agir sur les dépenses.

Madame Carsalade précise que cette réserve permet de rembourser l'emprunt.

Le budget prévisionnel de la régie des transports est adopté avec :

- **Abstention : 3 voix**
- **Pour : 16 voix**

3. Personnel

Délibération N°26 – Recrutement de surveillants de baignade

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que l'ouverture de la piscine se fera à compter du 29 mai jusqu'au 7 juillet, du lundi au vendredi pour les écoles et les samedis, dimanches au public si le temps le permet.

A compter du 8 juillet, elle sera ouverte tous les jours au public et jusqu'au 3 septembre 2017.

Un BEESAN devra être recruté pour la période scolaire.

Deux BNSSA et un BEESAN sont nécessaires, en juillet et août, pour assurer la surveillance du site. Deux BNSSA devront être recrutés et une dérogation auprès de la préfecture sera demandée pour qu'ils puissent assurer seuls la surveillance.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires.

Délibération N°27 – Recrutement de contrat aidé

Vu le décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2008 relatif au contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE),

Considérant les besoins en matière de personnel du Service Technique de la Mairie de L'Isle-en-Dodon,

Monsieur le Maire propose de créer un emploi de contrat d'accompagnement dans l'emploi à compter du 24 avril 2017 qui permettra de couvrir les besoins du Service Technique.

Il rappelle que ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi ou des travailleurs handicapés. La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du Conseil Départemental, de Pôle emploi ou de Cap Emploi pour le compte de l'Etat.

Monsieur le Maire précise aussi que pour ce faire, une convention doit être signée avec l'Etat et que le contrat de travail à durée déterminée de 6 mois peut être renouvelé dans la limite de 12 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'adjoint technique dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi » à compter du 24 avril 2017,
- précise que ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois renouvelable, dans la limite de 6 mois, après renouvellement de la convention,
- précise que la durée du travail est fixée à 20 heures hebdomadaires,
- indique que sa rémunération sera indexée sur la grille des adjoints techniques territoriaux - 1^{er} échelon - (IB 347 – IM 325),
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce recrutement,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget.

4. Loyers

Délibération N°28 – Loyer bâtiment Maison Viguié

Une partie du bâtiment « Maison Viguié » comprenant : deux pièces (52m²) et une partie de la cour (25m²), sis Bd des Martyrs de Meilhan sur la parcelle cadastrée AO n° 478 et 479 à l'Isle en Dodon, sera louée à **M. Maumus** dans le cadre de son activité de kinésithérapeute. Un bail sera établi au tarif mensuel de **350€**, à compter du 1^{er} juin 2017, **hors charges**, payable à la caisse de Mme la Trésorière de Boulogne-sur-Gesse. Une caution égale à un mois de loyer sera demandée au moment de la signature du bail.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer le bail et documents correspondants.

Délibération N°29 – Loyer appartement route de Toulouse.

L'Appartement communal situé route de Toulouse sera loué à **M. Cambus et Mme Rayssac à compter du 1^{er} mai 2017**. Un bail sera établi au tarif mensuel de **450€**, **hors charges**, payable à la caisse de Mme la Trésorière de Boulogne-sur-Gesse. Une caution égale à un mois de loyer sera demandée au moment de la signature du bail.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires, il lui donne délégation pour signer le bail et documents correspondants.

Délibération N°30 – Loyer bureau Mairie Annexe au Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents (ex Syndicat Save Gesse)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le Syndicat Save et Gesse louait 2 bureaux à la Mairie Annexe.

Suite à la loi NOTRe et à la fusion de ce syndicat avec 2 autres syndicats, une nouvelle structure a été créée au 01.01.2017 : le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents, dont les bureaux administratifs se trouvent à Samatan.

Seul le technicien conserve son bureau à l'Isle en Dodon.

Il convient donc d'établir une nouvelle convention entre la Mairie de l'Isle en Dodon et le Syndicat de Gestion de la Save et de ses Affluents pour la location de ce bureau moyennant un loyer mensuel de **183.33 €** à compter du 01 janvier 2017.

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Urbanisme

Délibération N°31 – Lancement de la procédure de cession d'une partie du chemin rural dit de Lagarde

Le Conseil Municipal,

Vu le code rural, et notamment ses articles L 161.10, R.161-25,R.161-26 et R.161-27 ;

Vu le décret n°2015-955 du 31 juillet 2015 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux ;

Considérant que le chemin rural dit de Lagarde a perdu son utilité pour la circulation publique et que les riverains souhaitent acquérir une partie de ce chemin.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée,

Sur proposition de M. le Maire, après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- Constater la désaffectation du chemin rural de Lagarde,
- Lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue aux articles L.161-10, R. 161
- Autoriser Monsieur le Maire à organiser une enquête publique,

Ainsi fait et délibéré à l'Isle en Dodon, les jours, mois et an que dessus.

Délibération N°32 – Lancement de la procédure de cession d'une partie du chemin rural dit du Plech

Le Conseil Municipal,

Vu le code rural, et notamment ses articles L 161.10, R.161-25,R.161-26 et R.161-27 ;

Vu le décret n°2015-955 du 31 juillet 2015 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux ;

Considérant que le chemin rural du Plech a perdu son utilité pour la circulation publique et que le Conseil Départemental souhaite acquérir une partie de ce chemin pour l'intégrer dans l'espace du futur collège,

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée,

Sur proposition de M. le Maire, après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité de :

- Constater la désaffectation du chemin du Plech,
- Lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue aux articles L.161-10, R. 161
- Autoriser Monsieur le Maire à organiser une enquête publique,

Ainsi fait et délibéré à l'Isle en Dodon, les jours, mois et an que dessus.

6. Travaux

Délibération N°33 – Rénovation de l'éclairage public

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 21/11/16 concernant **la rénovation de l'éclairage public en divers secteurs (tranche 2017)**, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération suivante :

Rénovation de l'éclairage public en divers secteurs (tranche 2017) comprenant :

- La fourniture et pose sur poteau béton ou façade, de 84 crosses et appareils à LED 54 Watts, RAL 7035, température de couleur 4000°K, similaires à ceux posés lors de la première tranche de travaux.
- La fourniture et pose d'une crose supportant un appareil à LED 54 Watts, RAL 7035, température de couleur 4000°K au quartier "Le Thès".
- La mise en conformité du réseau d'éclairage public avec séparation du neutre commun avec la basse tension si nécessaire.
- La fixation sur façade de la console du point lumineux n°48 à reprendre, situé Boulevard des Martyrs.
- La rénovation des commandes d'éclairage public vétustes CP015 "LAROUSSEAU", P28 "SECULAN", CP012 "LOTISSEMENT COMMUNAL", CP024 "LA GARE", CP028 "SECULAN" avec pose d'horloges astronomiques radiopilotées 2 canaux.

Dans un souci d'économie d'énergie, les lanternes seront munies de dispositifs réducteurs de puissance de 50 % qui permettront de baisser le flux lumineux aux heures les moins circulées de la nuit (entre 23h et 5h).

Le matériel LED répondra aux caractéristiques CAS 1 (efficacité lumineuse > ou = à 90 lumens / Watt et un ULR < ou = à 3 %) de la fiche Certificats d'Economie d'Energie RES-EC-104 en terme d'efficacité énergétique et sera garanti 10 ans.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> TVA (récupérée par le SDEHG)	12 992€
<input type="checkbox"/> Part SDEHG	48 000€
<input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	21 508€
Total	82 500€

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la commune pour validation avant planification des travaux.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve l'Avant-Projet Sommaire.**
- **Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.**

Délibération N°34 – Marché travaux accessibilité aux bâtiments communaux : cinéma, gendarmerie, ascenseur mairie.

M. le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation, divisée en 5 lots, qui s'établissent ainsi :

LOT N°01 : DEMOLITIONS - TRAVAUX DIVERS

Entreprise **JCP SERVICES** pour un montant **H.T. de 2 210,05 €**

LOT N°02 : MENUISERIES - EQUIPEMENTS

Entreprise **AREXIS** pour un montant **H.T. de 7 248,76 €**

LOT N°03 : ELECTRICITE - PLOMBERIE

Entreprise **JCP SERVICES** pour un montant **H.T. de 2 767,06 €**

LOT N°04 : PEINTURE - REVETEMENTS.

Entreprise **PODIO** pour un montant **H.T. de 2 775,40 €**

LOT N°05 : ASCENSEUR.

Entreprise **PEGOT** pour un montant **H.T. de 9 956,00 €**

Montant H.T. des entreprises proposées : 24 957,27 €

Après délibération le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision de la Commission Communale des Travaux et MAPA (Marchés à Procédure Adaptée).

Délibération N°35 – Demande de subvention travaux et équipements

Monsieur le Maire propose de réaliser divers travaux et équipements :

- Changement de la devanture du local situé Maison Viguiier (pizzeria) dont le montant est estimé à 4000 € HT,
- Changement d'une fenêtre du local situé Maison Viguiier (kinésithérapeute) dont le montant est estimé à 1000 € HT,

S'agissant de bâtiments loués un prêt sans intérêt sera demandé auprès du département,

- Achat de tables destinées aux associations pour un montant de 1600 € HT,
- Achat de divers équipements destinés au service technique pour un montant estimé à 8400 € HT.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subventions au titre de la réserve parlementaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires.

7. Tarifs piscine saison 2017

Délibération N°36 – Tarifs piscine saison 2017

L'ouverture de la piscine se fera à compter du 29 mai jusqu'au 7 juillet, du lundi au vendredi pour les écoles et les samedis, dimanches au public.

A compter du 8 juillet, elle sera ouverte tous les jours au public et jusqu'au 3 septembre 2017.

BAINS JOURNALIERS :

Enfant de moins de 6 ans :	gratuit
Adulte (à partir de 18 ans)	3.30 €
Tarif réduit (Enfants à partir de 7 ans, les étudiants, les chômeurs, les seniors à partir de 65 ans) sur présentation d'un justificatif	2.20 €
Accompagnateur – non - baigneur	1.50 €

CARTE ADULTE :	27.50 €
CARTE TARIF REDUIT (Enfants à partir de 7 ans, les étudiants, les chômeurs, les seniors à partir de 65 ans) sur présentation d'un justificatif	16.50 €
CARTE NON BAIGNEUR	11 €
(Chaque carte, nominative, est composée de 10 cases, correspondant à 10 entrées)	

Après délibération, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal confie à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires.

8. Questions diverses et informations

• Tarifs « centres de loisirs » village de vacances :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un tarif par enfant a été établi lors de location du village de vacances par des centres de loisirs. Pour cela, le tarif appliqué par bungalow a été divisé par le nombre d'occupants maximum et de nuitée, à savoir :

$$264 \text{ €} / 6 \text{ personnes} / 6 \text{ nuitées} = 7.33 \text{ € par enfant et par nuitée.}$$

Après négociation avec les organisateurs de séjours, **le tarif a été arrondi à 7 € par enfant et par nuitée.**

- **Monsieur le Maire** informe qu'une réunion est organisée le vendredi 28 avril à 14h30 où M. Méric présentera le projet du futur collège.
- **Madame Baurès** demande où en sont les travaux de la maison de Monsieur Cousse. Monsieur le Maire précise que des travaux doivent être faits pour remettre la façade en état. Monsieur Campguilhem s'interroge sur la nécessité de prendre des mesures pour rendre les lieux inaccessibles au public.
- **Monsieur Caussé** invite Monsieur le Maire à faire estimer la remise en état des lampes éclairant la périphérie du lac.

- **Monsieur Brousse** alerte l'assemblée sur l'augmentation des cambriolages et du vandalisme. **Monsieur Le Roux de Bretagne** informe que le problème a été relevé lors de réunions avec la gendarmerie. **Monsieur Navarro** estime qu'il est nécessaire de prendre des mesures et « d'occuper le terrain ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.